

Acharnement totalitaire sur Tommy Robinson : il va être rejugé pour une affaire déjà passée en justice ...

écrit par Jack | 16 mai 2019



Tommy Robinson va de nouveau être jugé pour outrage au tribunal, affaire dont il avait été relaxé l'an dernier

14 mai 2019 par Phoebe Cook, The Sun

Tommy Robinson avait fait appel suite à sa condamnation à 13 mois d'emprisonnement en mai 2018 pour outrage au tribunal.

La Cour d'appel avait annulé cette condamnation, permettant la

libération de Tommy Robinson après avoir purgé deux mois de sa peine.

Tommy Robinson, dont le vrai nom est Stephen Yaxley-Lennon, fait maintenant l'objet d'un nouveau procès pour le même chef d'accusation.

Il avait été condamné à 13 mois de prison en mai 2018 pour avoir filmé des personnes (*Note de Jack – gang de violeurs musulmans*) lors d'un procès criminel à Leeds et diffusé des images sur les médias sociaux.

Les images, d'une durée d'environ une heure et demie, avaient été visionnées 250 000 fois quelques heures après leur publication sur Facebook.

Maintenant, deux juges ont autorisé la mise en place d'une nouvelle cause, à la suite d'une demande du procureur général Geoffrey Cox. Âgé de 36 ans, Tommy Robinson pourrait se retrouver en prison s'il est de nouveau déclaré coupable d'outrage au tribunal, ce qui entraîne une peine maximale de deux ans.

Andrew Caldecott, avocat à la Cour d'appel, a déclaré que le tribunal devra donner « *suffisamment de poids* » à l'évaluation du procureur général afin que les nouvelles procédures soient « *d'un intérêt public plus large* », mais par forcément « *décisives* ».

La poursuite contre Tommy Robinson a pour motif que celui-ci aurait commis un outrage en enfreignant une restriction en matière de reportage, en enfreignant les règles relatives aux procès-verbaux judiciaires et en contrevenant à la loi.

M. Caldecott a déclaré que, dans leur correspondance, les avocats de Tommy Robinson avaient présenté plusieurs demandes écrites expliquant pourquoi l'outrage au tribunal ne devait pas être poursuivi.

Il s'agit notamment des conditions d'emprisonnement « *exceptionnellement pénibles* » déjà endurées, un retard subi pour des « *soins médicaux* » et de « *coûts pour les deniers publics* ».

Les motifs de la décision seront révélés lors d'une audience plénière des 4 et 5 juillet, a déclaré le tribunal.

M. Caldecott a déclaré que le procureur général considérait que la conduite de Tommy Robinson pendant le procès des violeurs pakistanais au tribunal Leeds avait été d'une nature « *préoccupante* ».

Il a déclaré au tribunal que, dans une partie de l'émission, Tommy Robinson avait dit à propos d'un accusé :

« *Harcelez-le, trouvez-le, allez frapper à sa porte, suivez-le, voyez où il travaille, voyez ce qu'il fait* ».



Dans un autre passage, M. Caldecott a déclaré que Tommy Robinson avait expliqué comment sa vidéo serait partagée et que « *des millions de personnes* » la verraient. Il a ajouté :

« *Le procureur général est extrêmement préoccupé du fait qu'une telle conduite, en particulier dans les deux passages vus dans le contexte de la vidéo au sens large, soit considérée comme acceptable* ».

Le procureur général Geoffrey Cox a annoncé plus tôt ce mois-ci qu'il était dans l'intérêt public d'intenter un nouveau procès contre l'ancien dirigeant de la English Defence League (EDL).

Il devait avoir lieu en mars mais a été reporté à la demande des avocats de Tommy Robinson.

<https://www.thesun.co.uk/news/9074124/tommy-robinson-old-bailey-court-charge/>

Note de Pamela Geller, 14 mai 2019

Les djihadistes RESTENT LIBRES, mais Tommy Robinson risque de se retrouver au tribunal pour son reportage sur le procès d'un gang musulman de viols et traites d'enfants.

Les juges de la Haute Cour ont décidé aujourd'hui que Tommy Robinson pourrait être rejugé.

Le crime de Tommy Robinson ?

Reportage sur un procès d'un gang musulman pour viols et traites d'enfants.

Des milliers de partisans de Tommy ont hué et scandé « *honte à vous* » après l'annonce de la décision du tribunal.

L'attitude clownesque de la justice britannique fait de Tommy Robinson un martyr de la liberté d'expression.

Pas plus tard que la semaine dernière, les tribunaux britanniques ont libéré sans emprisonnement un musulman violent qui terrorisait le théâtre royal Shakespeare, menaçait

de poignarder des « *cochons d'anglais* » et d'attaquer la police, accusant le policier qui l'avait arrêté de « *salopard de raciste blanc* ».

Et l'islamiste britannique Anjem Choudary est en train d'encourager le meurtre des infidèles.

Mais Tommy Robinson est le problème.

Quant à moi, j'ai interdiction d'entrer au Royaume-Uni à cause de mon travail en faveur d'Israël et de mon opposition au djihad.

Hé oui, je suis le problème.

Traduit par Jack pour Résistance Républicaine.